



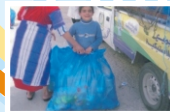
وزارة البيئة والتنمية المستدامة
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

Processus Agenda 21 local en Tunisie

Initiatives leaders



Edition 2010

Processus Agenda 21 local en Tunisie

Initiatives leaders



Introduction générale

Le processus Agenda 21 local est la traduction des principes du développement durable au niveau des collectivités locales. Cette démarche qui doit aboutir à la mise en œuvre d'un plan d'action concret, représente aussi un temps fort de mobilisation des forces vives de la cité, qui s'engage ensemble dans un processus d'apprentissage et d'animation collectif, dont les **objectifs** sont les suivants :

- ❖ Identifier les priorités de la commune au regard des exigences du développement durable ;
- ❖ Déterminer des axes d'intervention qui pourront se traduire par des projets d'actions concrètes ;
- ❖ Rédiger un programme d'actions qui formalise l'engagement de la commune sur la voie du développement durable ;
- ❖ Mettre en pratique et concrétiser ce programme d'actions ;
- ❖ Mettre en place un processus de suivi et d'amélioration continue.



Comme toute démarche collective, la mise en place d'un Agenda 21 local exige d'agir avec méthode et de respecter les différentes **étapes** qui permettent de structurer le processus.

Mais une méthode n'est pas un carcan, ni un dogme dont il faudrait suivre les règles sans réfléchir. Elle représente avant tout un guide pour l'action qu'il convient d'appliquer avec intelligence et bon sens. Elle propose des points de repères, et il revient aux acteurs du territoire de prendre des initiatives et d'imaginer les solutions qui seront les mieux adaptées au contexte local.

Tel est le sens de ces initiatives leaders qui sont exposées dans le présent document. Nous avons choisi de présenter ici, **quelques exemples de réussite, pour chaque étape du processus**. Il ne s'agit pas de citer toutes les expériences, mais plutôt d'offrir au lecteur, des exemples dont il pourra s'inspirer dans sa démarche.

Ces expériences ont ainsi marqué la première génération des agendas 21 locaux tunisiens, et mettent en scène des acteurs communaux qui, tout en s'inscrivant dans une méthode, ont su aussi tenir compte des réalités de terrain et faire preuve de ce pragmatisme et de ce sens de l'action concrète sans lequel le meilleur projet en restera toujours au stade des bonnes intentions.

Ces initiatives leaders démontrent aussi, s'il en était encore besoin, que l'énergie, l'imagination créatrice, la capacité d'action collective et le sens de l'intérêt commun sont des qualités largement partagées par les Tunisiens de tout âge et de toutes conditions. Au-delà d'une mise en application des principes du développement, l'élaboration d'un Agenda 21 local permet justement à toutes ces qualités de s'exprimer pleinement.

Et ce n'est pas là le moindre de ses mérites !

Les initiatives leaders seront présentées par étape, et ce, dans l'ordre suivant :

Phase 1/5 : Lancement de la démarche.....	4
Phase 2/5 : Diagnostic du territoire communal.....	7

Phase 3/5 : Planification.....	12
Phase 4/5 : Mise en œuvre du plan d'action.....	15
Phase 5/5 : Suivi et processus d'amélioration continue.....	22

Phase 1/5 : Lancement de la démarche

Mobiliser les personnalités qui tiennent un rôle actif dans la cité pour qu'elles mettent leurs compétences, leurs talents et leurs réseaux au service d'un projet de développement durable ; Impliquer les citoyens pour les inciter à participer à cet espace privilégié de démocratie que représente l'élaboration d'un Agenda 21 local : tels sont les principaux objectifs de cette phase de lancement.

L'expérience le démontre. Quand ces objectifs ne sont pas suffisamment pris en compte, ou que l'un des deux est occulté, la démarche est compromise. Elle va perdre en efficacité parce que les personnalités les plus influentes de la cité n'y seront pas directement engagées. Elle ne trouvera aucun écho parmi la population et, sans la participation des citoyens, sans leur énergie, leur bon sens et leur volonté d'améliorer la situation, elle s'essouffera rapidement.

La réussite de cette phase de lancement représente donc un enjeu majeur pour toute commune qui s'engage dans une démarche de développement durable. Toutes les idées, toutes les initiatives qui permettront d'en atteindre les objectifs doivent être encouragées.

S'appuyer sur des expériences passées

Comment persuader les responsables de la commune et les personnalités qui comptent, du bien-fondé et de l'intérêt du développement durable. Bien évidemment, on peut toujours faire une présentation théorique du développement durable. Mais ça ne suffit pas toujours.

Car ceux qui gèrent les problèmes de la commune au quotidien, qui sont en prise directe avec les préoccupations des citoyens et qui doivent parfois répondre à des situations d'urgence, bref tous ces acteurs communaux sont le plus souvent des gens pragmatiques. Ils privilégient l'action et se méfient, sans doute avec quelque raison d'ailleurs, des concepts et des théories qui ne débouchent pas rapidement sur du concret.

Alors, plutôt que de leur faire un cours sur le développement durable, il est sans doute plus efficace de leur montrer concrètement en quoi consiste la démarche.

Le pragmatisme à Hammam Sousse



C'est ce raisonnement qu'a suivi l'équipe de coordination développement durable de la commune de Hammam Sousse. Pour sensibiliser les membres du conseil municipal, ils ont invité les communes de Kairouan, Béja et autres communes du Nord Ouest, représentant des cas de réussite du processus Agenda 21 local en Tunisie.

Ce partage d'expérience, associé à une présentation plus théorique du concept du développement durable par le MEDD, a permis une réelle prise de conscience et une bonne compréhension de l'intérêt de la démarche à tous ceux qui ne la connaissaient pas encore. Cette initiative leur a également permis de se projeter dans le concret, de saisir comment cette démarche pouvait se traduire en action et les a convaincu de s'y engager.

A n'en pas douter, cette implication des membres du conseil municipal et la mobilisation qui s'en est suivie ont été bénéfiques pour la réussite du processus Agenda 21 à Hammam Sousse.

Information aux citoyens et journée de dialogue public

Les communes qui ont réussi à mobiliser leur population sont celles qui se sont données les moyens de le faire.

Avec le recul, cela paraît relever d'une simple évidence. Mais il est des évidences qu'il est parfois important de rappeler. En effet, pour informer, pour communiquer, il faut être en mesure de mobiliser des moyens, mais aussi des bonnes volontés, surtout si les moyens sont limités. Autrement dit, l'information à la population nécessite au préalable la constitution d'un noyau d'acteurs particulièrement actifs qui pourra, avec le soutien de la commune, mobiliser les moyens nécessaires pour toucher les populations.

Campagne de communication de Kairouan



L'adhésion de la Commune de Kairouan au processus Agenda 21 local est née de discussions de fond engagées entre le Conseil municipal et les ONG actives de la ville notamment l'Association de Protection de la Nature et de l'Environnement, l'Organisation de l'Education et de la Famille et l'Association de Sauvegarde de la Ville.



L'engagement de ces parties-prenantes dans le processus a donné lieu à un travail considérable de sensibilisation de la population à travers :

- la définition d'un logo
- la publication de divers supports de communication : affiches, dépliants, etc.

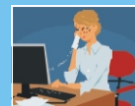
Ces supports de communication ont permis de **rassembler la population** autour d'un projet ambitieux de leur commune.

Plusieurs communes tunisiennes ont bénéficié de l'expérience de Kairouan, notamment dans la conduite de leurs premières étapes.

Les travaux du Comité 21 se sont déroulés sur deux années. Le document Agenda 21 local de Kairouan représente un plan de développement de la ville à l'horizon 2017.

Une diversité de moyens de communication possibles

Actions dans les quartiers et diffusion de messages sur la radio locale comme à Médenine ; lettres d'information, réunions de sensibilisation à travers le réseau associatif, comme à Zaghouan ; diffusion de lettres suivies de relances téléphoniques comme à Hammam Sousse ; actions de sensibilisation ciblées sur les différentes catégories de population, des réunions avec chacune des associations et toute une semaine d'animation dans les établissements scolaires, comme à Ksar Hellal ; envoi de questionnaires aux associations pour identifier les attentes et les aspirations des citoyens !



Les moyens mobilisés pour informer les populations peuvent être, donc, des plus variés et il n'y en a pas forcément un qui soit meilleur ou plus efficace qu'un autre. Tout dépend des contextes locaux. L'essentiel, c'est bien évidemment la volonté d'informer et de communiquer, qui doit animer les responsables de la démarche. Bien évidemment, la mobilisation des plus hautes autorités locales et régionales est un gage de réussite. Leur présence lors de la journée du dialogue public donne une dimension particulière à l'événement.

Le soutien par les autorités locales et le témoignage d'autres communes

A Mazzouna, la présence du gouverneur de Sidi Bouzid et des différents responsables régionaux et locaux a été associée à celle de représentants de communes bien avancées dans le processus Agenda 21 local et qui sont venues apporter leur témoignage. Toutes les conditions étaient alors réunies pour que la journée du dialogue public débouche sur une participation active des populations.



Constitution du Comité Agenda 21 local

Dans la constitution du Comité de l'Agenda 21 local, l'équilibre entre élus locaux et société s'est toujours avéré judicieux.

Adossé à la Commune, le Comité 21 a été soutenu dans son action (organisation des réunions, communication avec les autorités locales et régionales, etc.).

Des membres venant des associations, représentant des cadres supérieurs de la commune, ont su apporter du sang neuf à l'action communale, assurer une ouverture d'horizon et un appui concret aux projets identifiés.

C'était encore meilleur quand se dégagait un leader au milieu du groupe, un catalyseur permanent qui ravive en continu la volonté d'avancer, d'accomplir les travaux programmés.

Leadership des coordinateurs, garant de la pérennité du processus ...

A Medjez El Bab et à Jendouba, les coordinateurs sont devenus des symboles du processus, bénéficiant de la confiance des citoyens et de la société civile, d'une part, et de la Commune d'autre part.

Ces coordinateurs ont veillé à la continuité du processus en favorisant la collaboration des différents acteurs.



Phase 2/5 : Diagnostic du territoire communal

Tout acteur communal, qu'il soit simple citoyen, élu ou responsable d'une association, a forcément une certaine vision des problèmes de la commune. Bien entendu cette vision n'est pas toujours très objective. Elle relève plus du ressenti et de l'empirisme que d'une véritable connaissance. Elle doit être prise en compte dans une démarche de diagnostic communal, mais celui-ci ne consiste pas en une simple juxtaposition de points de vue particuliers, reflétant souvent des revendications catégorielles.

En ce sens, pour tous ceux qui y participent, la réalisation du diagnostic communal représente à la fois une démarche d'acquisition de connaissances et un processus d'apprentissage. Car chacun doit dépasser une vision subjective, et donc nécessairement limitée des problèmes, pour en acquérir une appréhension d'ensemble qui s'appuie sur des données et des éléments de mesure incontestables.

Ce processus nécessite tout un travail d'échange et de partage, mais aussi de collecte de données, d'analyse et de mise en commun. Bref, c'est tout un travail de concertation et d'animation qui doit s'engager, pour lequel le soutien d'une expertise est parfois nécessaire. Cependant, certaines communes, qui ne bénéficiaient pas de cette expertise, ont su également mener des démarches innovantes pour aboutir à un diagnostic communal mettant en évidence les problématiques prioritaires du territoire.

Une assistance technique dans l'animation des ateliers participatifs



Le lancement du processus Agenda 21 local en Tunisie s'est fait par une expérience pilote touchant cinq collectivités locales du bassin du Nord Ouest : Hammam Syala, Jendouba, Le Krib, Medjez El Bab et Nebeur. Les comités 21 de ces collectivités ont bénéficié d'une assistance d'experts du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Coopération Technique Allemande (GTZ).



Les experts ont apporté leurs compétences en matière d'animation et de modération d'ateliers participatifs principalement au moment de la phase de diagnostic, mais aussi lors de la phase de priorisation et de recherche de solutions.

Il s'agissait de réunir des panels de citoyens, de représentants d'associations, de l'administration locale et régionale afin de réfléchir sur les problématiques de la commune. Le plus important était de mettre les participants en confiance et leur permettre de faire des suggestions de solutions, d'aller jusqu'au bout de leurs idées.



Cette approche avait permis de produire des diagnostics qui collent à la réalité des collectivités locales, qui expriment les ambitions des citoyens.

Au Grand Sfax, des fonds importants pour financer un accompagnement rapproché tout au long du processus



Depuis le démarrage du processus d'élaboration de la stratégie de développement du Grand Sfax en 2002, l'intercommunalité a bénéficié d'apports financiers nationaux et internationaux qui ont couvert les interventions de consultants tunisiens et étrangers dans la structuration de la démarche.

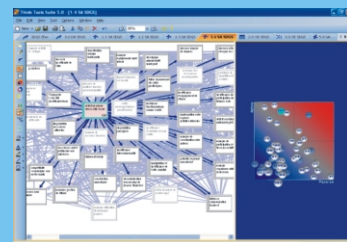
La constitution d'un comité de pilotage et d'une équipe du projet qui chapeautent six groupes de travail thématiques a permis une coordination des travaux et une remontée d'information.

Les réunions de diagnostic ont été animées par deux experts nationaux avec l'appui de l'Association Tunisienne des Urbanistes et la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes.

Les commissions thématiques se réunissaient chacune à 60 jusqu'à 80 personnes. Ces réunions ont donné lieu à l'approfondissement des problématiques de la ville, l'identification des possibilités d'action.

Des réunions inter-commissions de concertation ont garanti la globalité de la démarche sectorielle, à travers l'exploitation des « think tools », avec la GTZ, permettant :

- d'établir des relations de causalité entre les différentes problématiques
- d'identifier les champs d'interventions et les alternatives
- d'identifier les stratégies les plus performantes



Des réunions publiques de consensus ont permis d'informer le grand public de l'avancement des travaux et de valider les résultats.

Des experts internationaux ont veillé à la structuration des projets pour qu'ils répondent aux problématiques posées, et qu'ils puissent satisfaire à la vision de la ville, tout en étant réalistes et réalisables.

La participation à un atelier de travail avec les experts de Medcités a permis la confrontation de l'approche du Grand Sfax avec d'autres expériences dans le monde.

Dans l'objectif d'assurer la continuité du processus, un chef de groupe a été désigné, pour chaque projet stratégique, et a élaboré des fiches projets avec le concours de Medcités.

En total, le processus a rassemblé 5 200 participants bénévoles, de différentes origines.



Dahmani : un diagnostic territorial en séances plénières

La journée de dialogue public permet généralement le lancement du processus Agenda 21 local avec la présentation des concepts de développement durable et l'exposé d'expériences de certaines communes plus avancées dans le processus. Cette journée peut également être utilisée pour le démarrage de la phase de diagnostic, en donnant la parole à tous les présents pour s'exprimer sur les problématiques de la commune.



A Dahmani, le Comité 21 a choisi de poursuivre la phase de diagnostic lors d'une deuxième journée de dialogue public.

La discussion lors de cette deuxième séance plénière a été organisée selon cinq thèmes :

- ✳ secteur agricole
- ✳ affaires économiques et emploi
- ✳ affaires sociales
- ✳ affaires culturelles
- ✳ aménagement du territoire et urbanistique

Les deux journées ont permis de finaliser la phase de diagnostic avec un consensus général sur les problématiques de la commune.

La participation importante des citoyens lors de ces journées a incité le Comité 21 à en organiser une troisième, qui a permis de clôturer le travail des commissions thématiques.

Celles-ci ont travaillé sur l'approfondissement des problématiques, leur hiérarchisation et l'identification des objectifs et des solutions. La journée de dialogue public qui a suivi a enrichi les réflexions déjà faites et a validé un rendu final du programme d'actions de la commune.

L'organisation de journées de dialogue public multiples a garanti l'adhésion des citoyens grâce à une écoute efficace ; a assuré un retour d'information pour plus de crédibilité du Comité 21 et du processus ; mais surtout l'adoption de l'approche participative sans se confronter à des difficultés d'animation trop importantes.



Un diagnostic détaillé peut permettre la résolution de problématiques pointues



Medjez El Bab fait partie des cinq premières collectivités locales engagées dans le processus Agenda 21 local en Tunisie.

Dans le cadre de cette expérience pilote, la commune a bénéficié d'une assistance d'experts du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Coopération Technique Allemande.

Ces experts spécialisés dans divers domaines ont assuré un diagnostic territorial exhaustif.

Un tel diagnostic a permis une connaissance approfondie de la commune par sa population. Ceci a permis, par exemple, de traiter, en détail, le problème des inondations.

En effet, le diagnostic a été utilisé par les équipes chargées de solutionner ce problème, et leur a été d'un grand secours pour proposer les solutions adéquates.



Phase 3/5 : Planification

A ce stade, le processus Agenda 21 est bien avancé. Mais il faut le poursuivre et l'animer, avec pour objectif d'identifier et de hiérarchiser les problématiques majeures de la commune, d'en déduire des solutions possibles et aboutir, au final, à un programme d'actions.

Il est préférable de cibler un nombre raisonnable d'actions, plutôt que de retenir un très grand nombre qu'il sera difficile de gérer.

Au fond, il s'agit là d'une démarche assez classique qui consiste, à partir de l'analyse d'une situation donnée, à en dégager les caractéristiques essentielles, les points clés, puis à définir des marges de progression possibles et, dans un dernier temps, à déterminer et à planifier les moyens et actions qui permettront d'atteindre ces objectifs de progrès.

Les principes associés à cette démarche doivent, bien entendu, être chaque fois adaptés au contexte local. Ateliers participatifs, travail en commissions, mais aussi enquêtes auprès de la population : les méthodes peuvent évidemment varier, mais la clé du succès est la même pour tous. Il faut, dans tous les cas, faire preuve de rigueur et de volonté.

La rigueur doit intervenir dans la progression de la démarche, qui consiste à **hiérarchiser des problématiques**, à **analyser les causes**, à fixer des **objectifs stratégiques**, puis à définir un **plan d'action**. Autrement dit, il s'agit bien de respecter un ordre dans les questions qui sont posées : sur quels points faut-il agir en priorité, quels objectifs raisonnables peut-on y associer, quelles actions engager pour les atteindre ?

Lorsque cela est possible, la **vision à long terme** de la commune permet d'avoir une ligne directrice claire pour tous et constitue un guide pour structurer le plan d'action et lui donner davantage de cohérence.

Quant à la volonté, elle doit imprégner tout le processus d'animation. Car il faut encore et toujours mobiliser les énergies, organiser le travail des uns et des autres, le coordonner, assurer la mise en commun et, progressivement, aboutir à ce plan d'action qui donne sa dimension concrète à l'Agenda 21 local et le rend à la fois lisible et visible.

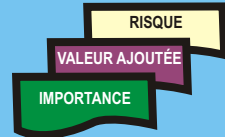


Les Hammamiens et Hammamiennes ont déterminé la priorité des problématiques vécues dans leur commune



Une partie du diagnostic communal a été réalisée à Hammam Sousse à travers une enquête anonyme auprès des citoyens.

Cette enquête a non seulement permis de recenser de nouvelles problématiques, mais aussi de hiérarchiser toutes les problématiques selon la fréquence d'apparition dans les réponses des citoyens.



La vision stratégique et les objectifs long terme du Grand Sfax

La commune de Sfax s'est lancée dans l'élaboration d'une vision stratégique à long terme.

L'association des six communes environnantes dans le cadre d'un travail intercommunal a permis de mobiliser des moyens importants en matière d'assistance dans la structuration de la démarche : analyse des problématiques, identification des objectifs stratégiques, recherche et hiérarchisation des actions.

Le travail a débouché sur une vision durable du Grand Sfax à l'horizon 2016 déclinée en quatre objectifs stratégiques :

- ❖ *Sfax Métropole Méditerranéenne Compétitive*
- ❖ *Sfax Métropole de la haute technologie et de l'innovation*
- ❖ *Sfax Métropole durable, solidaire et attractive*
- ❖ *Sfax Métropole réconciliée avec son littoral*



Tracer ces objectifs stratégiques a permis de les mettre en cohérence avec les XI^{ème} et XII^{ème} Plan, comportant des projets structurants pour l'intercommunalité, et des actions ciblées pour les communes.

Par ailleurs, le plan d'action initial comportait un très grand nombre d'action. Il a été réduit, suite au conseil des experts internationaux, et ceci a été très apprécié car les actions retenues étaient ciblés sur les véritables priorités des communes.

Une enquête guidée à Ksar Hellal pour identifier les projets



Le Comité 21 de Ksar Hellal est passé par les élèves, écoliers et lycéens, pour distribuer près de 10 000 questionnaires permettant aux citoyens de proposer des projets dans quatre secteurs prédéfinis.

Environ 3 500 réponses ont été collectées et dépouillées.

La fréquence d'apparition des projets dans les fiches de réponse a permis de prioriser les actions.

Celles-ci sont en cours de réalisation à la fois dans le cadre du Plan d'Investissement Communal de Ksar Hellal (inspiré à 70% du plan d'actions 21), que du XI^{ème} Plan.

A Hammam Sousse, le citoyen s'exprime aussi sur ses ambitions

La participation des citoyens ayant été satisfaisante lors de l'enquête de diagnostic, le Comité 21 de Hammam Sousse s'est lancé dans un sondage d'opinions des citoyens sur leurs ambitions.

Les Hammamiens et Hammamiennes ont été appelés à proposer quatre projets, dans le cadre d'une vision prospective de leur commune.

Les propositions ainsi collectées ont enrichi les travaux des commissions thématiques sur la recherche de solutions pour les problématiques identifiées lors de la phase de diagnostic.

Le plan d'actions de l'Agenda 21 local de Hammam Sousse a alors comporté des projets innovants, portés par les citoyens.

Hammam Sousse a actuellement un document qui trace son évolution future, faisant l'objet d'un consensus. Les citoyens commencent à voir se concrétiser les projets qu'ils ont porté tout au long du processus.

Ville touristique par excellence, plusieurs projets de préservation de la ville, de son littoral, source d'attraction pour les touristes, de diversification du produit touristique sont déjà décidés par le Président de la République lors de la session extraordinaire du conseil régional, tenue le 21 octobre 2009 à Carthage.



Phase 4/5 : Mise en œuvre du plan d'action

La mise en œuvre des actions prévues dans le document Agenda 21 local se heurte le plus souvent à une difficulté majeure : le financement. Question cruciale s'il en est, à laquelle la diversité des réponses qui ont été apportées démontre encore une fois que la volonté d'agir, la capacité d'initiative et le pragmatisme des acteurs communaux représentent autant de facteurs de réussite incontournables.

Dans un certain nombre de cas, le fait qu'un projet relève d'une démarche de développement durable et soit intégré dans un Agenda 21 a accéléré la prise de décision, ainsi que l'intervention des circuits de financement habituels. Cette recherche de financement a également fait l'objet d'une démarche systématique, permettant ainsi à l'équipe Agenda 21 d'acquérir une compétence particulière dans ce domaine : formation, réalisation de fiches projets. Enfin, la mobilisation des citoyens, le consensus sur l'intérêt du projet et l'urgence des solutions à mettre en place ont conduit les acteurs communaux à trouver des modes de financements innovants, qui impliquent et responsabilisent les acteurs locaux.

Obtention de financement international

Au Grand Sfax, une forte contribution des organismes internationaux dans le financement des actions



Sfax a pu nouer des relations fortes avec plusieurs organismes de financement internationaux comme MedCités,... La commune a été aidée en cela par les experts, qui ont une bonne connaissance de tels organismes, ainsi que des procédures de présentation des requêtes. Ceci a permis de collecter des fonds importants pour mener des actions émanant de l'Agenda 21 du grand Sfax, comme le projet de renforcement de la gouvernance locale.

L'action a été réalisée avec la contribution financière et humaine des communes du Grand Sfax, de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes, du Département de Barcelone, de l'Agence Espagnole de la coopération technique.

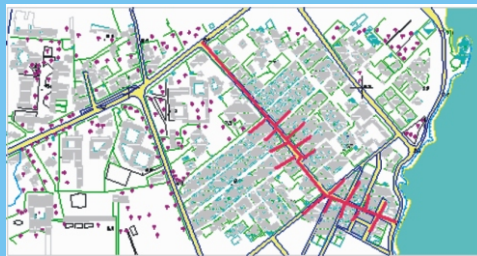
Grâce au projet, toutes les communes du Grand Sfax, mises en réseau, disposent d'un manuel numérisé des procédures et d'un manuel numérisé des services.

Quand on sait chercher de l'argent, on en trouve ...



Le financement des projets émanant du processus Agenda 21 local n'est pas la responsabilité exclusive de la Commune.

Même si la Commune de Monastir a financé l'étude de faisabilité du projet d'évacuation des eaux pluviales de l'avenue El Jala, la soumission de l'étude à l'Association Internationale des Maires Francophones, a permis d'obtenir le financement de plus que 70% du coût des travaux.



... Mais, il faudrait, bien sûr, se doter des moyens pour le faire



Le processus Agenda 21 local est piloté à Hammam Lif par l'association Jeunes & Sciences, association très active dans le cadre de coopérations internationales.

Consciente du fait qu'une requête de financement bien préparée augmente les chances de réussite auprès des bailleurs de fonds, l'association a organisé des sessions de formation pour le compte de ses jeunes adhérents en matière de préparation de requêtes de financement.

L'action de formation a été financée dans le cadre d'une coopération entre Jeunes & Sciences et une ONG européenne.

L'Etat finance le projet de revalorisation de l'oued traversant la commune de Hammam Sousse



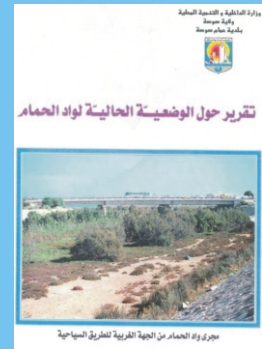
La problématique de la pollution causée par l'oued Hammam est connue par les citoyens et les autorités.

L'apport du processus Agenda 21 local réside dans le positionnement du projet d'aménagement de ce site dans une vision de développement durable.

Le Comité 21 a élaboré une fiche du projet qui a été présentée par le Maire et le coordinateur du processus aux vis-à-vis institutionnels (Office National de l'Assainissement et le Ministère de l'Equipeement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire).

La liaison avec le processus Agenda 21 local a permis d'insister sur le fait que le projet est porté par les citoyens

Le projet ayant coûté 3 millions de dinars a été réalisé sur le budget de l'Etat.



L'Etat contribue au financement du projet de réaménagement du complexe sportif Mustapha Ben Jannet à Monastir

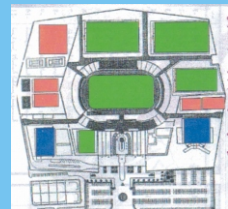


Les travaux de la commission des affaires sociales, ont relevé le besoin de réaménagement du complexe sportif, couvrant les terrains, les vestiaires, les tribunes, etc.

A l'époque, la Tunisie se préparait pour accueillir la Coupe d'Afrique des Nations 2004. Le complexe de Monastir devait abriter une partie de l'organisation de cet évènement.

Le Comité 21 a financé une étude de faisabilité technico-économique du projet, qui a estimé le coût à 4,5 million de dinars. Une requête de financement auprès de l'Etat a permis d'obtenir une dotation de 2 million de dinars.

Les travaux ont duré environ 9 mois, au terme desquels le complexe Mustapha Ben Jannet a bien accueilli 5 matchs de la CAN 2004.



Contribution des bénéficiaires dans le financement des projets

Des entreprises privées participent au financement de l'éclairage public d'une route qui mène à leur zone d'activité



Les entreprises implantées dans la zone industrielle de Ras Djebel ont souffert de l'absence d'éclairage public sur la route qui relie le centre de la commune à leur zone d'activités.

La problématique est connue par la Commune, mais celle-ci n'arrive pas à dégager le budget nécessaire pour réaliser ce projet.

Le sujet a été évoqué au cours de la journée de dialogue public. Les différents intervenants (investisseurs réclamant l'éclairage public et la commune identifiée comme premier responsable de la réalisation de l'action) se sont réunis à l'occasion du dialogue sur le développement durable de la commune.

Les entreprises privées ont alors été convaincues qu'il leur fallait apporter une contribution au financement. Il a alors été décidé que la Commune participe, en partie, à la réalisation du projet, les investisseurs allant combler le reliquat de financement.

Et si nous participions à améliorer le cadre dans lequel nous travaillons...

Les trottoirs d'une rue commerçante nécessitaient la pose de pavés. Attendre que la Commune puisse réserver une partie de son budget pour couvrir ce besoin avait pris du temps.

Le coordinateur du processus Agenda 21 local a proposé que les bénéficiaires, eux-mêmes, participent au projet.

Les dépenses globales, préalablement estimées par un spécialiste, ont été réparties entre les commerçants : achats de ciments et de pavés, coût de la pose.

Certains ont payé une partie des achats directement aux revendeurs contre un Reçu. Le coordinateur a collecté les reçus et a récupéré les achats en utilisant le tracteur de la commune.

Certains ont contribué au paiement de l'entrepreneur qui s'est chargé de la pose des pavés. D'autres ont participé directement aux travaux de pose.



Financement sur le Plan d'Investissement Communal

L'Agenda 21 local est un processus de planification qui se réalise, en partie, à travers le Plan d'Investissement Communal

Les PIC des communes de Gabès, de Medjez El Bab et de Ksar Hellal sont à au moins 70% pris dans les plans d'actions Agenda 21 local. Ceci montre que les communes qui ont réussi à intégrer les actions de l'Agenda 21 dans leur PIC ont pu trouver le financement voulu. En fait, l'Agenda 21 donne plus de crédibilité aux actions demandées à travers les PIC, et augmente, de ce fait, les chances de garantir leur financement.



La Commune de Monastir finance la révision de son plan d'aménagement



En réponse aux exigences du 1^{er} point du programme électoral présidentiel 2004 2009 « Pour la Tunisie de demain », la Commune de Monastir devait lancer une action de révision de son plan d'aménagement.

A ce moment, le processus Agenda 21 local de la Commune était assez avancé, plusieurs idées qui se dégagèrent, devaient se répercuter sur l'aménagement du territoire.

La commune a alors choisi d'organiser plusieurs ateliers de discussion par thème (agricole, industriel, touristique, social, etc.) regroupant personnes ressources spécialisées et citoyens afin de recenser les propositions pour la révision du plan d'aménagement, avec comme objectif ultime de projeter Monastir dans l'avenir et d'en dessiner une image prospective.

Les recommandations de ces ateliers, une photo aérienne, ainsi qu'une carte numérique ont été transmises au bureau d'études sélectionné par la Commune pour préparer un projet du plan d'aménagement.

Le projet a été soumis à l'enquête publique en conformité avec la législation en vigueur.

Le plan d'aménagement de la commune de Monastir est en cours d'approbation.

Dans tous les cas, la réalisation des actions prévues dans le document Agenda 21 a permis des avancées notables par rapport à des problèmes prioritaires qui restaient en suspens. Elle a aussi entraîné l'émergence de dynamiques collectives qui ont fait évoluer le paysage communal.



Le développement durable au quotidien

Maison de la ville durable de Medjez El Bab : un espace de vie



Au lancement du processus, la commune de Medjez El Bab avait bénéficié d'un financement pour équiper un bureau permanent pour le processus Agenda 21 local. Le choix a été fait sur une vieille bâtisse qui a été entretenue et équipée (mobilier, ordinateur, bibliothèque, un espace vert, etc.) avec la participation de la Commune, la GTZ, des entreprises privées, 2 clubs sportifs et les membres du Comité local.

Baptisée Maison de la ville durable, la bâtisse est exploitée pour multiples utilisations : local du Comité 21, Espace d'expositions et de réunions disponible pour tous les organismes et associations.

Les activités à l'occasion des journées environnementales sont toutes organisées dans ce local. L'espace vert de la Maison de la ville durable est loué pour les cérémonies de contrats de mariages, ce qui assure une rentrée d'argent, permettant de financer l'activité quotidienne du processus.



Les enfants de Jendouba, préoccupés par la protection de l'environnement

Dans un souci de pérenniser son rôle de ville pionnière dans le développement durable local, l'équipe Agenda 21 local de Jendouba prône une approche de sensibilisation des plus jeunes, dans la continuité.



Cinq fois par an, à l'occasion des journées nationales de l'environnement, les enfants sont sollicités pour présenter des travaux liés aux thèmes de l'économie de l'eau, de la propreté de la ville, de la préservation de la biodiversité.



Avec la participation des parents et l'appui de la Commune, les enfants contribuent à des travaux de propreté et d'arborisation dans leurs quartiers.

L'enthousiasme des enfants, et de leurs parents, est ressenti à l'approche des différentes journées, les participations étant couronnées par l'attribution de prix symboliques.



Un jardin de l'Agenda 21 local à Teboulba



Lors des premières étapes du processus Agenda 21 local à Teboulba, le Comité 21 avait proposé la réalisation d'un jardin à l'entrée de la ville. Baptisé « Jardin de l'Agenda 21 local de Teboulba », le projet a été financé, à hauteur de 30% par le Ministère de l'Environnement du Développement Durable. L'entrée de ce jardin a été décorée avec un monument rappelant aux promeneurs, l'existence et l'apport de l'Agenda 21.

Gestion participative des déchets en verre et en plastique à Hammam Sousse



Toujours dans son approche pragmatique, le Comité 21 de Hammam Sousse a coordonné une action de terrain relative au tri à la source des déchets recyclables, avant même la finalisation du



document Agenda 21 local.

Ce projet a vu la collaboration de la Commune, de l'Agence Nationale des Déchets à travers EcoLef et Cheb (petites entreprises privées spécialisées dans la collecte des emballages usagés et des déchets plastiques à la source), du Commissariat Régional du Tourisme, des Comités de quartier, le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET).



L'étape de sensibilisation a été assurée d'une part par la distribution de dépliants, ainsi que l'organisation d'une journée d'information pour les hôteliers, animée par le CITET.

Au niveau des ménages, le travail a été axé sur les déchets en plastique. Des sacs et des poubelles de collecte ont été distribués.



Un marché hebdomadaire permet aux entreprises Cheb d'acheter aux ménages leurs déchets en plastique à 0,25 DT le kilo.

Pour les hôteliers, les déchets en verre sont plus importants. Les collecteurs EcoLef récupèrent les déchets dans les hôtels et les stockent dans un espace mis à disposition par la Commune. La SOTUVER (fabricant national d'emballages en verre) achète les quantités collectées à 30 DT la tonne.

Réunions de suivi de la réalisation du programme d'action à Nebeur



Nebeur fait partie des communes ayant participé à l'expérience pilote de lancement du processus Agenda 21 local.

Dans le but de réussir la mise en œuvre des actions préconisées dans le programme d'actions, le Comité 21 se réunit périodiquement afin d'étudier l'état d'avancement des projets.

L'ordre du jour de ces réunions comprend deux principaux points :

- Projets réalisés : un état des actions réalisées avec un rappel des montants dépensés et des intervenants ;
- Projets faisant face à des difficultés de réalisation : une analyse des obstacles rencontrés permet de définir les actions correctives à entreprendre. Ces actions sont suivies lors des prochaines réunions du Comité 21.

Un rapport de réunion est alors rédigé et conservé à la Commune, chargée de la documentation du processus.

Medjez El Bab : déjà un deuxième document Agenda 21 local !

Medjez El Bab a bénéficié d'un accompagnement externe dans la mise en œuvre de son processus, ce qui a permis de déboucher sur un document qui colle à la réalité de la commune et qui exprime les ambitions de sa population.



La réalisation des actions ayant avancé, le document ne reflétant plus l'image de la commune, le Comité 21 s'est lancé dans une démarche de mise à jour, à travers l'organisation de nouveaux ateliers participatifs animés par le coordinateur du processus afin de :

- vérifier si les projets réalisés ont permis de répondre aux problématiques
- identifier les nouvelles problématiques
- identifier les actions à prévoir

Quatre ans après l'édition du premier document Agenda 21 local, le Comité 21 de Medjez El Bab a édité un nouveau document représentant un nouvel outil d'amélioration des conditions de vie de la commune.



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Adresse : Centre Urbain Nord Boulevard de la terre - 1080 Tunis
Tél. 70.728.644 (LG) - **Fax.** 70.728.655
Site Web : www.environnement.nat.tn